

PROCES – VERBAL COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE Restreinte n°4 – saison 2024/2025

Réunion du : 17 décembre 2024
En visio à 20h

Présents : MM. Alain LEAUTE, Gérard MIGNON, Thierry BRIAND, .

C.T.R.A. : Bertrand LAYEC, Jonathan TRIBODET.

Excusés : M. Gérard LEROY, Erwan FINJEAN,

1. **COURRIERS ARBITRES**

Mail du 19/11 de Thomas GUIHARD, arbitre R3 du District 56, informant la CRA de son indisponibilité jusqu'au 30/12/2024.

Pris note.

Mail du 21/11 de Jean-Paul LE GOFF, arbitre R2 du District 29, informant la CRA de son indisponibilité jusqu'au 31/05/2025.

Pris note. Saison neutralisée.

Mail du 25/11 de Youssef DAOUDANI, arbitre R3 du District 35, informant la CRA de son indisponibilité jusqu'au 05/01/2025.

Pris note.

Mail du 01/12 de Anaïs GUILLAUME, arbitre R2 du District 22, informant la CRA de la blessure de son assistant.

Pris note.

Mail du 02/12 de Victor LEROUGE, arbitre R3 du District 29, informant la CRA de sa décision d'arrêter l'arbitrage pour raisons personnelles et professionnelles.

Pris note. La commission le remercie pour les services rendus à l'arbitrage breton.

Mail du 02/12 de Emeric MEGLI, arbitre R2 du District 35, informant la CRA de l'absence d'un arbitre-assistant officiel désigné pour la rencontre R3 La Vitréenne-Rannée La Guerche.

Pris note. Transmis à la CDA 35.

Mail du 10/12 de Pierre MARTINENQ, arbitre R3 du District 56, concernant son remplacement en cours de rencontre et son indisponibilité jusqu'au 3 février 2025.

Pris note.

Mail du 11/12 de Louis FORTIN, JAL du District 29, informant la CRA de son indisponibilité pour une durée indéterminée.

Pris note. La commission est en attente de sa date de reprise.

2. DIVERS

Mail du 27/11 du club de Pluvigner Kériolets souhaitant ne plus être arbitré par un arbitre-assistant.

Pris note. La commission rappelle qu'elle est la seule habilitée à décider de la désignation des arbitres.

Mail du 01/12 du club de Redon FC signalant l'absence à deux reprises du même arbitre officiel désigné en R2 Féminines (22/09 et 01/12).

Pris note. Transmis à la CDA 35.

Mail du 02/12 du club de Guipavas GDR souhaitant ne plus être arbitré en R1 par un arbitre.

Pris note. La commission rappelle qu'elle est la seule habilitée à décider de la désignation des arbitres.

Mail du 03/12 de Jonathan TRIBODET, CTRA, informant la CRA de la réussite d'Emile GROT aux tests physiques (sprints et SDS).

Pris note du résultat des tests réalisés en présence de A. BERNARD + CTRA.

La commission valide, par équivalence, les tests physiques seniors Ligue de l'intéressé. L'information a été transmise au pôle JAF.

Mail du 04/12 du club de St Avé ES, concernant la désignation d'un arbitre en U18 R2.

Pris note. La commission rappelle qu'elle est la seule habilitée à décider de la désignation des arbitres.

Décision de la Commission Régionale de Gestion des Compétitions Séniors concernant l'arrêt d'une rencontre de R3 à la suite d'une longue interruption pour les soins à un joueur blessé.

Pris note. La commission rappelle aux arbitres qu'ils doivent mettre tout en œuvre pour mener la rencontre à son terme et qu'il n'y a pas de limite de temps pour reprendre la partie suite à la blessure d'un joueur si les conditions extérieures le permettent.

Mail du 13/12 de la CR Discipline informant la CRA de sa décision faisant suite au signalement du comportement d'un spectateur dans l'enceinte du stade.

Pris note.

3. PROCHAINE REUNION

Réunion CRA Plénière

Le vendredi 20 décembre 2024 à 17h30

A la LBF à MONTGERMONT

Le Président
Alain LEAUTE

Le Secrétaire
Gérard MIGNON